

Protection sociale pour les travailleuse•eur•s de l'informel : tendances et changements

Mise à disposition et distribution de paiements et de services pour les travailleuse•eur•s de l'informel

Introduction

La mise à disposition de prestations et le dernier kilomètre de la distribution des services de protection sociale sont des composantes cruciales d'un système de protection sociale et peuvent, en définitive, déterminer les effets de la politique. Le mécanisme de versement des prestations représente une part importante du budget administratif de la plupart des programmes de protection sociale. Dans cette orbite du « système solaire de la protection sociale » (Barca et Mejia 2023), les décideuse•eur•s politiques doivent veiller à ce que les paiements soient versés aux bonnes personnes, au bon moment, au bon endroit, sous une forme appropriée, de manière efficace et pour un montant correct (Tesliuc *et al.* 2008).

Par ailleurs, l'efficacité d'un programme de protection sociale tout entier peut être compromise si le coût d'accès pour les bénéficiaires est trop élevé. C'est le cas, par exemple, lorsque les possibilités de collecte des versements sont insuffisantes, ce qui peut entraîner des frais de déplacement élevés pour les bénéficiaires, ou lorsque l'établissement en question est trop éloigné du lieu de travail ou de résidence des bénéficiaires. Ce point est primordial pour les travailleuse•eur•s de l'informel, qui doivent composer avec des horaires de travail irréguliers, l'inhabileté numérique ou encore de longs trajets pour accéder aux services publics : autant d'obstacles pour accéder aux programmes de protection sociale.

Dans cette note d'information, nous examinerons les différents éléments des programmes de distribution de la protection sociale et les raisons pour lesquelles ils sont importants pour les travailleuse•eur•s de l'informel. Nous nous concentrerons sur les politiques qui fournissent des services ou des prestations en espèces, conçues pour améliorer l'accès de ces travailleuse•eur•s aux prestations de protection sociale, ainsi que sur le rôle des organisations de travailleuse•eur•s dans ce dernier kilomètre de la distribution de la protection sociale. Les prestations englobent à la fois les transferts d'argent et les services sociaux, mais la portée de la mise à disposition de services sera limitée aux services de garde d'enfants et de santé fournis avec le soutien des organisations de travailleuse•eur•s ou aux initiatives liées à la santé et sécurité au travail (SST) concernant spécifiquement les travailleuse•eur•s de l'informel.

Transferts et versements d'argent

Les transferts d'argent peuvent être effectués par divers moyens de paiement, selon différentes méthodes et modalités. En ce qui concerne les moyens concrets de paiement, les prestations peuvent être versées directement en espèces ou sous forme de bons, mais aussi à l'aide d'outils électroniques, tels que des portefeuilles numériques et des cartes. En ce qui concerne les modalités de paiement, celui-ci peut être effectué manuellement, en utilisant des terminaux de point de vente, des guichets automatiques ou un virement par téléphone. La répartition des points de paiement peut aussi varier, certains programmes utilisant des unités mobiles, d'autres les bureaux de poste, des agences gouvernementales, voire des magasins locaux, des succursales bancaires et des agent•e•s financiers mobiles (Barca et Hebbat 2021). De même, il existe une grande variété de configurations dans les systèmes à seul paiement électronique (ISPA 2016).

Pour évaluer la qualité des mécanismes de versement des prestations sociales, il est possible de s'appuyer sur le cadre conçu par le Conseil de coopération inter-institutions pour la protection sociale (SPIAC-B). Cet outil repose sur trois critères : l'accessibilité, la solidité et l'intégration (ISPA 2016). L'accessibilité fait référence au degré de praticité et de facilité d'accès au mode de paiement du point de vue de la personne bénéficiaire de la subvention. À son

tour, l'accessibilité peut être divisée en trois : le coût d'accès, la fiabilité, et le respect des droits et de la dignité. Le deuxième critère, la solidité, désigne le degré on peut faire confiance à ce mécanisme quant à la régularité des transferts vers les bon•ne•s bénéficiaires. Cet aspect est lié à d'autres composantes du système de protection sociale, telles que l'enregistrement (Afshar 2024b) et la gouvernance (Afshar 2024a).

Enfin, le troisième critère est celui de l'intégration, qui consiste à examiner dans quelle mesure un programme de protection sociale donné est aligné sur l'ensemble du système de protection sociale (ISPA 2016). Le critère d'intégration permet d'évaluer le programme en fonction de la coordination entre les différents acteurs du secteur afin d'atteindre des objectifs communs. Cela passe notamment par la facilitation des versements dans le cadre de divers programmes de protection sociale prévoyant des transferts d'argent (*ibid.*).

Le système national d'identification de l'Inde (*Aadhaar*) est un exemple de cette intégration. Le gouvernement national a relié le système de versement des prestations à son système d'identification, ce qui a permis d'élargir considérablement la couverture de la population adulte. Ce système de distribution est aussi intégré au système bancaire. Sur environ 1,4 milliard de comptes bancaires, plus d'un quart (400 millions) ont été ouverts dans le cadre de mesures visant à inclure les personnes qui ne disposaient pas d'un compte bancaire pour effectuer des opérations de base (Horta, 2021).

Paiements numériques

Les transferts d'argent numériques ont connu une forte croissance ces dix dernières années. Récemment, la crise de la COVID-19 a encore accéléré cette tendance et poussé de nombreux pays à adopter ou à développer des mécanismes de paiement numérique pour verser les aides d'urgence gouvernementales (Gronbach 2021 ; Gentilini *et al.* 2022). Les innovations numériques dans le domaine des transferts d'argent comportent plusieurs avantages.

Pendant la pandémie de la COVID-19, les paiements numériques ont constitué un moyen de distribution essentiel pour les systèmes de protection sociale en vue de réagir rapidement à la situation d'urgence mondiale. Par exemple, en 2020, le gouvernement du Togo a lancé une version entièrement numérique de son programme *Novissi*. Ce système, mis en place en quelques semaines seulement, a permis de verser des prestations mensuelles à près d'un million de personnes, soit environ un quart de la population adulte togolaise. Cette expansion rapide s'est faite grâce à un ciblage via les données mobiles et satellitaires, mais aussi à l'utilisation de technologies d'apprentissage automatique, et les transferts ont été effectués au moyen de comptes d'argent mobile (Alcorn 2021).

Un autre avantage concerne la réduction des coûts administratifs dans les pays qui ont opté pour ces méthodes (Klapper et Singer 2017). Par exemple, une évaluation de programme réalisée au Niger a révélé que les coûts administratifs de mise en œuvre étaient inférieurs de 20 % à ceux des transferts effectués manuellement (Aker *et al.* 2013). La diminution des coûts a aussi été observée en Afrique du Sud, en Inde, au Brésil et au Mexique (Iazzolino 2018 ; Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres 2011 ; Ehrbeck *et al.* 2010 ; Lindert *et al.* 2020).

En 2008, le Mexique a lancé un projet pilote visant à tester le versement électronique des prestations de son programme de subventions en espèces (Oportunidades/Prospera, ultérieurement supprimé) par l'intermédiaire d'agent•e•s. Les bénéficiaires ont reçu des cartes de paiement à utiliser dans les terminaux de point de vente de 230 magasins de la chaîne Diconsa. Par rapport au versement manuel en espèces utilisé auparavant dans le cadre du programme, ce mécanisme de paiement électronique a permis de réduire les coûts de transaction de 30,1 MXN à 0,49 MXN et les coûts d'opportunité de 16,9 MXN à 2,22 MXN pour les bénéficiaires (ISPA 2016).

Les systèmes de paiement électronique peuvent entraîner une réduction des coûts pour les bénéficiaires, aussi bien en termes de temps que d'argent (Aker *et al.* 2013), puisqu'elles•ils ne doivent plus parcourir de longues distances pour percevoir leurs prestations. Grâce aux progrès technologiques, il est désormais possible de rapprocher les points de retrait des bénéficiaires au moyen de distributeurs automatiques, de points de vente équipés de terminaux de paiement et d'agent•e•s bancaires ou de services d'argent mobile (Klapper et Singer 2017). Un autre avantage crucial réside dans le fait que les paiements numériques sont plus rapides et plus réguliers. Cet aspect est d'autant plus important lorsque le pays concerné est confronté à une situation d'urgence, telle qu'une catastrophe naturelle ou une crise de santé publique, comme la pandémie de la COVID-19 dans de nombreux pays du monde (Dalberg 2012 ; Gentilini *et al.* 2022).

Enfin, les systèmes de paiement numériques peuvent mieux garantir la transparence et réduire les pertes, car les transactions sont enregistrées et les étapes entre la source des paiements et les bénéficiaires sont moins nombreuses (Klapper et Singer, 2017). En plus, ces systèmes réduisent les risques liés au transport d'argent liquide, comme le vol ou la perte, ce qui rend le versement des prestations plus sûr.

Une plus grande souplesse dans le paiement des cotisations au régime d'assurance sociale pourrait faciliter la réception des prestations et encourager le versement des cotisations, selon la conception de l'infrastructure de distribution. Par exemple, au Ghana et au Kenya, les systèmes de paiement mobile –Vodafone Cash et M-PESA, respectivement– permettent à la fois le versement de prestations et le paiement de cotisations au régime de sécurité sociale (OCDE 2021). L'utilisation d'un même outil crée des synergies positives qui favorisent l'inclusion des travailleuse·eur·s de l'informel. D'une part, cela réduit le coût et le temps nécessaires pour effectuer les versements par rapport aux paiements en espèces et en personne, tandis que d'autre part, cela renforce le respect des obligations de cotisation (Chacaltana *et al.* 2018).

Dans le même ordre d'idées, les infrastructures numériques peuvent être utilisées pour relier les systèmes d'enregistrement aux systèmes de distribution. En Inde, par exemple, le gouvernement a su tirer parti de son système d'identification biométrique (*Aadhaar*) en l'intégrant à son système de compte bancaire universel (Jan Dhan Yojana). Grâce à une couverture mobile étendue, il a été possible de mettre en place un système rentable et à grande échelle de versement des aides sociales directement sur les comptes des bénéficiaires (Banque mondiale et GPFI 2018).

Défis et obstacles des paiements numériques

Le recours aux paiements numériques dans le cadre des dispositifs de protection sociale comporte des avantages, mais aussi des enjeux importants que les décideuse·eur·s politiques doivent prendre en compte lors de la conception et de la mise en œuvre des programmes. Les voix critiques soulignent que lorsque la volonté de numérisation est principalement motivée par la réduction des coûts ou de la fraude, les spécificités du public bénéficiaire risquent de ne pas être prises en compte. De ce fait, pour réduire les répercussions négatives potentielles de ces changements, la transformation numérique doit délibérément intégrer les principes d'une conception inclusive (Digital Convergence Initiative 2025). Outre la question du coût de la mise en œuvre de l'infrastructure du système, il est essentiel de mettre en évidence les obstacles qui affectent les travailleuse·eur·s de l'informel.

Certains des principaux problèmes de ces systèmes concernent la connectivité déficiente ou inexistante, le manque de distributeurs automatiques, en particulier dans les zones rurales et difficiles d'accès, et le coût élevé des outils et services numériques tels que les téléphones, les ordinateurs et les données, respectivement (Faith *et al.* 2024). Dans certains contextes, une part importante des travailleuse·eur·s de l'informel n'a pas accès aux outils numériques nécessaires, tels que les smartphones ou des connexions Internet fiables, ce qui les empêche de percevoir des prestations par voie électronique (StreetNet International 2024). Ce fossé numérique peut entraîner des répercussions disproportionnées sur les groupes marginalisés, notamment les personnes âgées, les personnes handicapées et les populations rurales.

Un autre aspect important à considérer est la faible alphabétisation numérique de la plupart des bénéficiaires. Le passage à un système numérique devrait s'accompagner d'une interface plus adéquate et plus conviviale pour les travailleuse·eur·s, afin de réduire les obstacles à leur accès au nouveau système de paiement numérique. Ce changement peut porter sur la manière de gérer les interactions de base liées à un système de paiement numérique, comme l'utilisation et la mémorisation des numéros d'identification personnels, le fait de comprendre comment accéder aux paiements et de savoir ce qu'il faut faire en cas de problème (Klapper et Singer 2017).

Aux questions d'alphabétisation numérique s'ajoute un nouvel enjeu de sécurité lié aux paiements numériques des programmes de protection sociale. S'il est vrai que les transactions électroniques augmentent la sécurité physique des bénéficiaires par rapport aux paiements en espèces, le risque de fraude ou de vol est d'autant plus important pour les travailleuse·eur·s de l'informel qu'elles·ils ne reçoivent souvent pas de formation sur comment interagir en toute sécurité avec le secteur financier formel (Kidd 2020).

Pour mieux faire face à ces défis, tout en exploitant les avantages de l'innovation numérique, une approche possible peut être trouvée dans le programme brésilien *Bolsa Família*. Ce programme emblématique de transferts d'argent

verse des allocations à plus de 13 millions de familles, qui peuvent choisir de les recevoir au moyen d'une carte de paiement, d'un virement sur un compte bancaire de base ou, dans de rares cas, d'un paiement manuel (Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres 2011).

Mise à disposition de services

La distribution et la mise à disposition de la protection sociale ne se limitent pas aux transferts d'argent, mais comprennent aussi des prestations en nature et des passerelles vers les services publics. Ainsi, l'un des défis particuliers consiste à garantir l'accès au service à l'ensemble des bénéficiaires. Et, en ce sens, les spécificités des travailleuse·eur·s de l'informel représentent des difficultés supplémentaires que les décideuse·eur·s politiques doivent aborder.

Ces travailleuse·eur·s doivent composer avec des horaires de travail longs et irréguliers, de longs trajets pour se rendre sur leur lieu de travail –qui n'est pas toujours le même–, ainsi qu'un manque de protection et de réglementation sur leur lieu de travail. Ceux-ci et d'autres facteurs constituent des obstacles importants à leur accès à la protection sociale et aux services publics. Dans ce cadre, dans de nombreux pays, les organisations de travailleuse·eur·s ont joué un rôle clé en apportant leur soutien au dernier kilomètre de la prestation des services, afin d'améliorer l'accès à ces prestations. Dans cette section, nous examinerons trois domaines de mise à disposition de services publics dans lesquels les associations de travailleuse·eur·s jouent un rôle important : les soins de santé de base, la santé et la sécurité au travail (SST) et la garde d'enfants.

Soins de santé

Les travailleuse·eur·s de l'informel exercent souvent leur activité dans des environnements présentant des risques importants pour la santé, notamment l'exposition à des matières dangereuses, de mauvaises conditions sanitaires et une aération insuffisante. Des politiques efficaces en matière de SST contribuent à atténuer ces risques, réduisant ainsi l'incidence des maladies et des accidents liés au travail (Braham 2023).

L'absence d'infrastructures adéquates et le manque de promotion en matière de SST suscitent non seulement des risques sanitaires importants pour les travailleuse·eur·s et leurs familles, mais aussi une réduction de leurs revenus. Une étude menée à Durban, en Afrique du Sud, et à Nakuru, au Kenya, a révélé que le manque de sources d'eau, d'assainissement et d'hygiène abordables, fiables et bien situées a entraîné des frais élevés pour ces travailleuse·eur·s : leurs dépenses en eau, assainissement et hygiène représentaient entre 8 % et 12 % de leurs revenus à Durban et jusqu'à 20 % à Nakuru (Kamau *et al.* 2019). Ces coûts correspondent aussi à la baisse du nombre de clients, aux contraintes sur la production, aux conséquences sur la santé et à d'autres facteurs. À cet égard, faciliter l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène sur le lieu de travail permettrait de mieux protéger la santé des travailleuse·eur·s et des client·e·s, de réduire leur charge horaire et, par conséquent, d'accroître leur productivité.

Il est essentiel de mettre en place avec cohérence des cadres juridiques inclusifs afin d'améliorer l'accès des travailleuse·eur·s de l'informel à la protection sociale et aux services publics. C'est en Afrique du Sud que se trouve un exemple significatif d'amélioration de l'accès à la SST pour ces travailleuse·eur·s grâce à des cadres juridiques plus inclusifs et à une mise en œuvre systématique : les travailleuses domestiques ont récemment été intégrées dans la loi sur l'indemnisation des accidents du travail et des maladies professionnelles (COIDA). Une disposition de la COIDA excluait les travailleuses domestiques du droit de demander une indemnisation au Fonds d'indemnisation en cas d'accident, de maladie ou de décès. En novembre 2019, la Cour constitutionnelle a jugé que cette disposition était contraire à la loi et violait les droits à la sécurité sociale, à l'égalité et à la dignité (Nicolson 2019).

En revanche, lorsque les protections juridiques sont excluantes ou inexistantes, elles peuvent constituer des obstacles à l'accès aux services de protection sociale de base. Par exemple, dans l'État du Madhya Pradesh, l'un des plus pauvres en Inde, les travailleuses domestiques ne sont pas couvertes par la réglementation régionale en matière de travail et de sécurité sociale. Ce manque de reconnaissance a entraîné une augmentation des coûts pour ces travailleuses. En effet, une enquête a révélé que l'une des raisons les plus fréquemment invoquées pour justifier l'absentéisme était une maladie ou un accident, et 46 % des personnes interrogées ont déclaré que leur dernière maladie ou blessure était liée au travail (WIEGO et FITD 2021). Selon la même étude, près de la moitié de ces travailleuses (47 %) ont dit avoir dû s'absenter du travail en raison de cette maladie ou blessure, et 81 % d'entre elles ont signalé n'avoir pas été rémunérées pendant cette période (*ibid.*). Ces données suggèrent

que favoriser l'accès aux soins de santé, en particulier aux soins pour des problèmes de santé liés à des raisons professionnelles, est essentiel non seulement au bien-être des travailleuse·eur·s, mais aussi à l'amélioration de leur situation économique.

Bien que les gouvernements aient la responsabilité première de relever ces défis et de garantir la protection sociale et le droit du travail à toutes les personnes, y compris les travailleuse·eur·s de l'informel, les organisations de travailleuse·eur·s peuvent elles aussi jouer un rôle essentiel pour combler les lacunes en matière de SST pour ces travailleuse·eur·s et améliorer considérablement leur accès aux programmes et la qualité des interventions politiques. Ce rôle est d'autant plus important dans les contextes où la distribution de services par le gouvernement fait défaut.

En Afrique du Sud, une initiative pertinente est la plateforme *Phephanathi*, une collaboration continue entre des organisations de commerçant·e·s de marché à la Warwick Junction à Durban qui vise à étendre la santé et la sécurité au travail aux travailleuse·eur·s des espaces publics urbains grâce à la mise en place d'une plateforme intégrée de santé urbaine (Diga 2017 ; Alfors *et al.* 2016). Les commerçant·e·s participent à l'évaluation et au renforcement de la sécurité sur leur lieu de travail, notamment en matière de risques d'incendie et d'assainissement. Elles·Ils collaborent avec les autorités municipales afin de concevoir ensemble des mesures de sécurité adaptées à leur environnement de travail spécifique. Cette approche participative donne aux commerçant·e·s un pouvoir qui leur permet de prendre en main leur santé et leur sécurité.

L'Indonésie constitue un autre exemple illustrant comment les travailleuse·eur·s de l'informel et leurs organisations peuvent apporter une contribution essentielle pour améliorer l'accès à la protection sociale et aux services publics. En 2015, le gouvernement indonésien a lancé le *Pos Upaya Kesehatan Kerja* (Pos UKK, ou Centre intégré de services de santé au travail). Le Pos UKK est une intervention communautaire soutenue par les centres de santé publique qui a pour but de répondre aux enjeux de santé des travailleuse·eur·s grâce à un modèle participatif. Les travailleuse·eur·s de l'informel suivent une formation pour devenir agent·e·s de santé bénévoles capables de fournir des services tels que l'éducation à la santé, l'identification des risques et les soins d'urgence au sein de leur communauté.

Leur participation est essentielle pour mieux comprendre les problèmes spécifiques auxquels font face les travailleuse·eur·s en matière de SST, permettant ainsi d'élaborer des solutions collectives. Au Brésil, WIEGO a lancé le projet *Cuidar*, destiné à recueillir des informations sur les risques sanitaires rencontrés par les récupérateur·e·s de matériaux. Il visait par ailleurs à comprendre les stratégies d'adaptation des travailleuse·eur·s et leurs possibilités d'accès aux services de santé publique (WIEGO 2018). Une action similaire a été lancée au Zimbabwe, sous la forme d'un projet collaboratif de recherche-action associant des récupérateur·e·s de matériaux et des travailleuse·eur·s de l'agriculture urbaine afin de se pencher sur les risques sanitaires liés au travail et au climat. Grâce à des enquêtes et à des discussions de groupe, les travailleuse·eur·s ont identifié des enjeux tels que le stress thermique, l'insalubrité et l'exposition aux polluants (Kadungure *et al.* 2023). Cette initiative a abouti à la création d'une « équipe de promotrice·eur·s » composée de travailleuse·eur·s de l'informel et à la signature d'un protocole d'accord avec les autorités locales. Ce nouveau partenariat a permis de concevoir conjointement des solutions favorisant la santé, la résilience climatique et les moyens de subsistance des travailleuse·eur·s en question (*ibid.*).

De plus, les organisations de travailleuse·eur·s sont directement impliquées dans la fourniture de services de santé aux travailleuse·eur·s de l'informel, en particulier lorsque les systèmes publics sont inadéquats. En Inde, l'Association des femmes indépendantes (SEWA) a été à l'origine de la création des *Shakti Kendras* (centres d'autonomisation). Ces centres ont été créés pour orienter et inscrire les membres de SEWA aux différents programmes nationaux de protection sociale, ainsi que pour leur donner accès à des médicaments à des prix abordables, à des traitements ayurvédiques, à des services de santé communautaires locaux et à des programmes nutritionnels (Devenish et Alfors 2019). En outre, ils proposent des examens médicaux et diverses « colonies » de santé où les membres peuvent recevoir des recommandations pour accéder aux services de santé publique.

En Argentine, l'*Unión de Trabajadores y Trabajadoras de la Economía Popular* (UTEP, Union des travailleuse·eur·s de l'économie populaire) a lancé sa coopérative de santé *Senderos* ('sentiers'). Cette coopérative de santé permet aux membres de l'UTEP d'accéder à une gamme de services de santé généraux et spécialisés adaptés à leurs conditions de travail et de vie. La mutuelle *Senderos* a conçu un plan de santé familiale et communautaire reposant sur les soins de santé primaires et la prévention des maladies grâce à la promotion de l'éducation à la santé. Ce projet vise

à fournir des soins complets et continus à toutes les étapes de la vie. Bruno et Cardoso (2017) affirment que cette approche mutualiste et solidaire peut autonomiser les travailleuse·eur·s de l'informel et constituer un modèle précieux pour la construction de systèmes de protection sociale inclusifs du bas vers le haut, en particulier dans les contextes d'absence de l'État ou de dysfonctionnement des institutions (*ibid.*).

Garde d'enfants

L'accès au service de garde d'enfants est d'une importance majeure pour les travailleuse·eur·s de l'informel et leurs enfants. Les familles, en particulier les ménages les plus pauvres, dépendent des revenus des femmes travailleuses. Le fait que les femmes travailleuses de l'informel n'aient pas accès au congé de maternité, à l'assurance santé et aux services de garde d'enfants approfondit les inégalités de genre reflétées dans les taux de participation à la force de travail et réduit les revenus des femmes, ce qui aggrave la pauvreté des femmes et des enfants à leur charge.

En revanche, la mise à disposition de services de garde d'enfants accessibles, abordables et de qualité s'associe fortement à des taux d'emploi plus élevés chez les femmes (ONU Femmes 2015). Des études ont montré que la mise à disposition de services de garde d'enfants peut avoir une incidence considérable sur la capacité des femmes à travailler et pourrait augmenter leurs revenus (Alfers 2015). En outre, plusieurs enquêtes ont révélé que l'accès aux services de garde d'enfants fait augmenter le taux d'emploi chez les mères, présentant une hausse de 10 % à 45 % par rapport aux groupes témoins étudiés (Currimjee *et al.* 2022).

Des services de garde d'enfants censés être adaptés aux travailleuses de l'informel doivent tenir compte des risques et des contraintes spécifiques liés à leur statut d'emploi, leur lieu de travail et leurs responsabilités de soins découlant de leur genre (Lund et Srinivas 2000). Ces contraintes incluent des facteurs tels que l'accessibilité, le coût abordable, la qualité et la confiance. D'autres obstacles à la mise à disposition de ces services, en particulier pour les travailleuses de l'informel, concernent leur inéligibilité, ainsi que le manque de moyens qui entrave la mise en œuvre effective de la législation et des programmes (Ulrichs 2016).

Ces dernières années, une attention croissante a été accordée aux différents modèles de mise à disposition de services de garde d'enfants, à leur efficacité dans différents contextes, à leur adaptabilité à différentes communautés et à la contribution des organisations de travailleuse·eur·s. Des villes dans les pays du Sud, en particulier dans des contextes où les ressources sont limitées, testent actuellement divers modèles de garde d'enfants, tels que les coopératives, les franchises sociales et les cadres dans lesquels l'État joue un rôle dans le soutien des programmes (ECDAN 2024).

Puisqu'elles abordent les enjeux principaux associés à l'accès, le coût, la qualité et la confiance, les interventions menées par les travailleuse·eur·s représentent un modèle de mise à disposition du service de garde d'enfants qui s'avère innovant et en pleine croissance. En Inde, SEWA gère des centres de garde d'enfants coopératifs pour ses membres, des travailleuses, et en particulier pour les travailleuses à domicile. Les coopératives de garde d'enfants *Sangini* fournissent des services de soins de santé et de nutrition à la petite enfance abordables et intégrés. Cependant, les coopératives de garde d'enfants de SEWA sont à échelle limitée et ne sont accessibles qu'aux membres de SEWA. Actuellement, l'association gère 33 centres dans l'État de Gujarat.

En outre, il faut souligner que SEWA ne souhaite pas faire concurrence aux garderies publiques proposées par le gouvernement. Au contraire, étant donné la petite échelle du projet, l'objectif est plutôt celui de promouvoir la possibilité de compléter les services existants et de montrer comment les travailleuse·eur·s peuvent organiser et gérer leurs propres centres de garde d'enfants si les fonds publics leur apportent un soutien adéquat (Moussié 2017). Cette initiative de SEWA se veut complémentaire, en jouant le rôle d'agente de surveillance communautaire pour les centres de garde d'enfants.

En Argentine, l'UTEP soutient les coopératives offrant des services de garde d'enfants destinés aux familles des travailleuse·eur·s de l'informel. Les horaires d'ouverture des établissements publics étant limités, les travailleuse·eur·s devaient emmener leurs enfants sur leur lieu de travail, dans la rue, car la famille n'avait personne à qui les confier (MTE et UTEP 2022). Ces Centres de loisirs et d'apprentissage pour enfants (*Centros Infantiles de Recreación y Aprendizaje*, ou CIRA) viennent combler le manque d'offre des services publics de garde d'enfants en termes d'horaires adaptés aux travailleuse·eur·s de l'informel.

Le but de ces centres de garde d'enfants est d'offrir un service qui convienne aux travailleuse•eur•s de l'informel, notamment en ce qui concerne leur horaire de travail irrégulier et étendu. Autrement dit, pour satisfaire à leurs besoins, les centres de garde d'enfants doivent eux aussi avoir des horaires flexibles. Ces centres sont financés collectivement par des coopératives affiliées à l'UTEP, avec des contributions des parents membres, souvent complétées par les administrations municipales ou provinciales ou la société civile. Les coûts du personnel sont financés par le gouvernement et l'UTEP.

En retour, la création des CIRA a permis de remédier aux inégalités de genre en permettant aux femmes d'allonger leur horaire de travail rémunéré. Cependant, ce projet connaît actuellement des difficultés financières à cause du manque de soutien gouvernemental, qui se réduit et devient de plus en plus incertain, notamment du fait des mesures d'austérité mises en place par le nouveau gouvernement. Ce manque de prévisibilité compromet la durabilité du programme à long terme (Afshar 2021).

D'autres actions visent à améliorer l'accès aux services de garde d'enfants en les rapprochant des travailleuse•eur•s de l'informel. À cet égard, il mérite d'être souligné les expériences menées par les travailleurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives de garde d'enfants sur les marchés. Les organisations de travailleuse•eur•s en Afrique du Sud, Rwanda et Ghana gèrent des centres de développement de la petite enfance dans ces contextes. Le fait de placer les centres de garde d'enfants dans les marchés permet de réduire la charge des femmes qui doivent travailler et s'occuper des enfants et des personnes qui fournissent des soins non rémunérés (WIEGO 2024).

À Durban, Asiye eTafuleni, avec le soutien de WIEGO, a mis en place des centres éphémères de garde pour la petite enfance dans le marché de la Warwick Junction. Il convient de souligner que ce projet a été élaboré dans le cadre d'une négociation multipartite entre les autorités municipales et les associations de commerçant•e•s. L'objectif était de créer de petits espaces d'accueil pouvant accueillir chacun 6 à 8 enfants et adaptés aux normes élémentaires en matière de santé, de sécurité et de garde de la petite enfance.

À Accra, avec le soutien de WIEGO, un groupe de référence multipartite a collaboré avec des fonctionnaires de la mairie, dont le maire, pour élaborer et mettre en œuvre des lignes directrices spécifiquement conçues pour les garderies de marché (Sabaa et Quarshie-Twum 2021). Le but est que ces lignes directrices et normes en matière de garde d'enfants soient mises en œuvre dans tous les sous-districts de la zone métropolitaine de la capitale ghanéenne, puis adoptées et reconnues par le service chargé de l'enfance au Ghana et par les réseaux internationaux. Grâce à des lignes directrices claires sur les normes applicables aux structures d'accueil pour enfants dans les marchés, ces établissements peuvent désormais se conformer aux exigences gouvernementales, rendant ainsi leur existence possible (Afshar 2025).

Enfin, à Kigali, au Rwanda, SYTRIECI a mis en œuvre un projet qui ajoute de nouvelles caractéristiques au modèle. Dans ce cas, les centres d'accueil pour enfants dans les marchés s'inscrivent dans un plan plus large, qui les relie aux associations villageoises d'épargne et de crédit, dans le but de financer les établissements de garde d'enfants à travers ce projet local d'épargne. Ceci résulte du fait que, contrairement aux modèles de Durban et d'Accra, les associations de travailleuse•eur•s de Kigali ne peuvent pas solliciter des subventions gouvernementales. Grâce à la création d'un groupe d'épargne communautaire lié à la garderie, les travailleuse•eur•s ont pu mettre en place un modèle financièrement plus durable.

Bibliographie

Adi, Nuri Purwito, Bonnie Medina Pahlavie et Koji Mori. 2024. Expansion of basic occupational health service through public health center: policy and practice from Indonesia [Expansion des services de santé au travail de base au moyen de centres de santé publique : politique et pratique en Indonésie]. *Environmental and Occupational Health Practice*, 6(1), 2023-0018. Disponible sur : https://www.jstage.jst.go.jp/article/eohp/6/1/6_2023-0018-OW/html/-char/en

Afshar, Cyrus. 2021, 22 octobre. « Garde d'enfants pour les travailleuse•eur•s de l'informel en Argentine ». Podcast sur l'économie informelle : protection sociale. Épisode 23. [Audio] Disponible sur : <https://soundcloud.com/informaleconomypodcastsp/23-child-care-for-informal-workers-in-argentina>

Afshar, Cyrus. 2024a. *Gouvernance et protection sociale pour les travailleuse•eur•s de l'informel*. Note d'information sur la protection sociale n° 9 de WIEGO. Disponible sur : <https://www.wiego.org/wp-content/uploads/2024/12/Note-dinformation-sur-la-protection-sociale-No-9.pdf>

Afshar, Cyrus. 2024b. *Enregistrement : concepts clé, approches et stratégies pour inclure les travailleuse•eur•s de l'informel*. Note d'information sur la protection sociale n° 8 de WIEGO. Disponible sur : <https://www.wiego.org/wp-content/uploads/2024/11/note-protection-sociale-8-concepts-strategies-travailleurs-informel.pdf>

Afshar, Cyrus. 2025, 11 avril. « Prestation de services de garde d'enfants sur les marchés, pilotée par les travailleuse•eur•s ». Podcast sur l'économie informelle : protection sociale. Épisode 43. [Audio] Disponible sur : <https://soundcloud.com/informaleconomypodcastsp/43-workers-led-delivery-of-child-care-in-markets>

Aker, Jenny, Rachid Boumnijel, Amanda McClelland et Niall Tierney. 2013. « How Do Electronic Transfers Compare? Evidence from a Mobile Money Cash Transfer Experiment in Niger » [Comment se situent les transferts électroniques ? Résultats d'une expérience de transferts d'argent mobiles au Niger]. Document de travail de l'Université de Tufts. Disponible sur : http://sites.tufts.edu/jennyaker/files/2010/02/Zap-it-to-Me_12sept2013_No-Appendices.pdf

Alcorn, Ted. « One of the World's Poorest Countries Found a Better Way to Do Stimulus » [L'un des pays les plus pauvres au monde a trouvé un meilleur moyen de stimuler l'économie]. *Bloomberg*. 8 novembre 2021. <https://www.cgdev.org/article/one-worlds-poorest-countries-found-better-way-do-stimulus>

Alfers, Laura. 2015. *Analyse documentaire de l'Initiative de WIEGO pour la garde d'enfants*. WIEGO. Disponible sur : <https://www.wiego.org/wp-content/uploads/2019/09/Alfers-Child-Care-Policy-Employment-Lit-Review.pdf>

Alfers, Laura et Tasmi Quazi. 2014, 18 juillet. « Workplace safety with informal workers: Be safe with us » [Sécurité sur le lieu de travail avec les travailleuse•eur•s de l'informel : soyez en sécurité avec nous]. *Asiye eTafuleni*. Disponible sur : <https://aet.org.za/workplace-safety-with-informal-workers-be-safe-with-us/>

Alfers, Laura, Phumzile Xulu et Richard Dobson. 2016. « Promoting workplace health and safety in urban public space: reflections from Durban, South Africa » [Promouvoir la santé et la sécurité au travail dans l'espace public urbain : réflexions de Durban, Afrique du Sud]. *Environment & Urbanization*, 28(2), 391-404. Disponible sur : <https://journals.sagepub.com/doi/full/10.1177/0956247816647845?utm>

Banque mondiale et Partenariat mondial pour l'inclusion financière (GPFI). 2018. *G20 Digital Identity Onboarding* [Processus d'intégration à l'identité numérique dans le cadre du G20]. Disponible sur : <http://documents1.worldbank.org/curated/en/362991536649062411/pdf/129861WP-10-9-2018-17-26-21-GDigitalIdentityOnboardingReportlowres.pdf>

Barca, Valentina et J. G. Jaramillo Mejia. 2023. « Social Protection as a 'Solar' System » [La protection sociale comme un système « solaire »], Assistance technique, conseils et ressources en matière de protection sociale (STAAR), DAI Global UK, Royaume-Uni. Disponible sur : <https://socialprotection.org/discover/publications/social-protection-solar-system>

Barca, Valentina et Madhumitha Hebbar. 2021. « Delivering social transfers » [Distribution des transferts sociaux] dans Schüring, Esther et Markus Loewe (éd.). *Handbook on social protection systems* [Manuel sur les systèmes de protection sociale]. Cheltenham, Royaume-Uni ; Northampton, Mass : Éditions Edward Elgar. Disponible sur : <https://www.elgaronline.com/downloadpdf/edcollbook-0a/edcoll/9781839109102/9781839109102.pdf>

Braham, Christy Adeola. 2023, 27 avril. « La santé et la sécurité au travail se traduisent par la protection de la santé et des moyens de subsistance des travailleuse•eur•s ». *Blog de WIEGO*. Disponible sur : <https://www.wiego.org/fr/blog/la-sante-et-la-securite-au-travail-se-traduisent-par-la-protection-de-la-sante-et-des-moyens/>

Bruno, Daniela. 2017. *Salud y trabajo. La experiencia de la Mutual Senderos de la Confederación de Trabajadores de la Economía Popular (CTEP) en Argentina* [Santé et travail. L'expérience de la mutuelle Senderos de la Confédération de travailleurs de l'économie populaire (CTEP) en Argentine]. Dans : Actes du XXXIe congrès ALAS ; 2017 Dez 3-8 ; Montevideo, Uruguay. Disponible sur : <https://cdsa.aacademica.org/000-018/3179.pdf>

Chacaltana, Juan, Vicky Leung et Miso Lee. 2018. *New technologies and the transition to formality: The trend towards e-formality* [Nouvelles technologies et la transition vers la formalité : la tendance vers la formalité électronique]. Document de travail sur l'emploi n° 247, Organisation internationale du Travail. Disponible sur : <https://www.ilo.org/publications/new-technologies-and-transition-formality-trend-towards-e-formality>

Currimjee, Alisa Katharina Arif, Jem Heinzl-Nelson Alvarenga Lima et Sara Troiano. 2022. *Childcare Arrangements for Low-Income Families: Evidence from Low and Middle-Income Countries* [Dispositifs de garde d'enfants pour les familles à faibles revenus : données probantes venant de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire]. *Social Protection Discussion Papers and Notes*. Banque mondiale. Disponible sur : <https://ideas.repec.org/p/wbk/hdnspu/180967.html>

Dalberg Global Development Advisors. 2012. *Plugging into Mobile Money Platforms: Early Experiences of NGOs in the Field* [Connexion aux plateformes de paiement mobile : premières expériences des ONG sur le terrain]. Dalberg. Disponible sur : https://ssir.org/pdf/120119_HMMI_-_Plugging_Into_Mobile_Money_Platforms_FINAL2.pdf

Demirgüç-Kunt, Asli, Leora Klapper, Dorothe Singer et Saniya Ansar. 2022. *The Global Findex Database 2021: Financial inclusion, digital payments, and resilience in the age of COVID-19* [Base de données Global Findex 2021 : inclusion financière, paiements numériques et résilience à l'ère de la COVID-19]. Banque mondiale. Disponible sur : <https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/d36d178f-8fc4-555a-a7a6-00c1c7e70bf4/content>

Devenish, Annie et Laura Alfes. 2019, 5 octobre. « Des ponts vers des vies meilleures : les travailleuse•eur•s de santé communautaires de SEWA ». *Blog de WIEGO*. Disponible sur : <https://www.wiego.org/blog/bridges-better-lives-sewas-community-health-workers/>

Diga, Kathleen. 2017. *Digital mapping in Warwick Junction and the remaking of 'space': notes from South Africa* [Cartographie numérique à Warwick Junction et la recréation d'un « espace » : notes de l'Afrique du Sud]. Institut d'études sur le développement (IDS) et des organisations partenaires. Disponible sur : https://opendocs.ids.ac.uk/articles/online_resource/Digital_mapping_in_Warwick_Junction_and_the_remaking_of_space_notes_from_South_Africa/26480107?utm_source=chatgpt.com&file=48228850

Digital Convergence Initiative. 2025, 14 juillet. « Expanding Access in Social Protection Delivery: The Promise of Digital Transformation » [Élargir l'accès à la protection sociale lors de sa mise en œuvre : la promesse de la transformation numérique]. *Blog de SocialProtection.org*. Disponible sur : <https://socialprotection.org/discover/blog/expanding-access-social-protection-delivery-promise-digital-transformation>

ECDAN. 2024, 24 octobre. « Models of Childcare Provision in the Global South » [Modèles de prestation de services de garde d'enfants dans les pays du Sud, webinaire]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=wn9niHLL8vI>

Ehrbeck, Tilman, Rajiv Lochan, Supriyo Sinha, Naveen Tahilyani et Adil Zainubhai. 2010. « Inclusive Growth and Financial Security: The Benefits of E-Payments to Indian Society » [Croissance inclusive et sécurité financière : les bénéfices des paiement électroniques pour la société indienne]. McKinsey and Company. Disponible sur : https://www.wsj.com/public/resources/documents/McKinsey_EpaymentReport_ExecSummary.pdf

Faith, Becky, Tony Roberts and Laura Alfes (éd.). 2024. *The Digitalisation of Social Protection in Africa: The Perspective of Marginalised Workers* [La numérisation de la protection sociale en Afrique : la perspective des travailleuse•eur•s marginalisé•e•s]. Rapport de recherche de l'IDS, n° 90. Disponible sur : https://opendocs.ids.ac.uk/articles/report/The_Digitalisation_of_Social_Protection_in_Africa_The_Perspective_of_Marginalised_Workers/26892829?file=49362079

Forastieri, Valentina. 2014. Occupational Safety and Health (OSH) in the informal economy [Santé et sécurité au travail dans l'économie informelle]. Volume 11. SALTRA/IRET-UNA. Disponible sur : <https://repositorio.una.ac.cr/items/b283f77d-9778-4cf3-b56d-9edcad2c4a1e>

Gentilini, Ugo, Mohamed Bubaker Alsafi Almenfi, TMM Iyengar, Yuko Okamura, John Austin Downes, Pamela Dale, Michael Weber, David Locke Newhouse, Claudia P. Rodríguez Alas, Mareeha Kamran, Ingrid Veronica Mujica Canas, María Belén Fontenez, Sandra Asieduah, Vikesh Ramesh Mahboobani Martínez, Gonzalo Javier Reyes Hartley, Gustavo C. Demarco, Miglena Abels, Usama Zafar, Emilio Raul Urteaga, Giorgia Valleriani, Jimmy Vulembera Muhindo et Sheraz Azi. 2022. *Social Protection and Jobs Responses to COVID-19: A Real-Time Review of Country Measures* [La protection sociale et les réponses des emplois à la COVID-19 : une analyse en temps réel des mesures des pays]. Washington, D. C. : Banque mondiale. Disponible sur : <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/fa7a2f3c-efbd-5950-bfac-4b2b4bfc8cad>

Gronbach, Lena. 2021. *Mobile Payment and Application Systems for COVID-19 Emergency Cash Transfers in Africa* [Paiement mobile et systèmes de mise en œuvre pour les transferts d'argent d'urgence durant la COVID-19 en Afrique]. *One Pager* 465 (février), Centre international de politiques pour la croissance inclusive (IPC-IG), Brasilia. Disponible sur : https://ipcid.org/sites/default/files/pub/en/OP465_Mobile_payment_and_application_systems_for_COVID_19.pdf

Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres. 2011. « CGAP G2P Research Project: South Africa Report » [Projet de recherche du CGAP sur les transferts gouvernementaux (G2P) : rapport sur l'Afrique du Sud]. Washington, D. C. Disponible sur : <https://www.cgap.org/research/publication/cgap-g2p-research-project-south-africa-report>

Guyen, Melis, Jain Himanshi et Joubert Clement. 2021. *Social Protection for the Informal Economy: Operational Lessons for Developing Countries in Africa and Beyond* [Protection sociale pour l'économie informelle : leçons opérationnelles pour des pays en voie de développement en Afrique et ailleurs]. Banque mondiale. Disponible sur : <http://documents1.worldbank.org/curated/en/946341635913066829/pdf/Social-Protection-for-the-Informal-Economy-Operational-Lessons-for-Developing-Countries-in-Africa-and-Beyond.pdf>

Horta, Pedro Henrique. 2021, 23 novembre. « What works in the delivery of Adaptive Social Protection? Improving G2P Payments for Recipients » [Qu'est-ce qui fonctionne dans la distribution de la protection sociale adaptative ? Améliorer les paiements G2P pour les bénéficiaires]. *Blog de SocialProtection.org*. Disponible sur : <https://socialprotection.org/fr/discover/blog/what-works-delivery-adaptive-social-protection-improving-g2p-payments-recipients?>

Iazzolino, Gianluca. 2018. *Digitising Social Protection Payments: Progress and prospects for financial inclusion* [Numérisation des prestations de protection sociale : progrès et perspectives en matière d'inclusion financière]. Documents de Bath sur le développement international et le bien-être n° 57. Disponible sur : <https://researchportal.bath.ac.uk/files/202188416/bpd57.pdf>

ISPA. 2016. « Social protection payment delivery mechanisms: What matters guidance note » [Mécanismes de versement des prestations sociales : note d'orientation sur les éléments importants]. Disponible sur : <https://ispatools.socialprotection.org/tools/Payments-tool.pdf>

Kadungure, Artwell, Rangarirai Machedmedze, Wilson Malaya, Nathan Banda, Rene Loewenson et Alice Sverdlik. 2023. Towards climate change resilience and informal workers' health in Zimbabwe: an action-research case study [Pour une résilience au changement climatique et une meilleure santé des travailleuse·eurs de l'informel au Zimbabwe : une étude de cas fondée sur la recherche-action]. *Cities & Health*, 7(6), 1055-1071. Disponible sur : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/23748834.2023.2261755>

Kamau, Anne, Laura Alfes et Alice Sverdlik. 2019. *Revealing and strengthening the links between WASH, productivity, and well-being for informal vendors in Durban, South Africa, and Nakuru, Kenya* [Mise en évidence et renforcement des liens entre l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), la productivité et le bien-être des vendeuse·eurs de l'informel à Durban, en Afrique du Sud, et à Nakuru, au Kenya]. Infrastructure & Cities for Economic Development (ICED). Disponible sur : https://www.researchgate.net/publication/334965189_Revealing_and_strengthening_the_links_between_WASH_productivity_and_well-being_for_informal_vendors_in_Durban_South_Africa_and_Nakuru_Kenya

- Kidd, Sarina. 2020, 21 août. « The perils of linking social protection to financial inclusion » [Les dangers associés au lien entre protection sociale et inclusion financière] sur le *blog de Development Pathways*. Disponible sur : <https://www.developmentpathways.co.uk/blog/the-perils-of-linking-social-protection-to-financial-inclusion/>
- Klapper, Leora and Dorothe Singer. 2017. *The Opportunities and Challenges of Digitizing Government-to-Person Payments* [Les possibilités et les défis liés à la numérisation des paiements du gouvernement aux particuliers]. The World Bank Research Observer, 32(2), 211-226. Disponible sur : <https://academic.oup.com/wbro/article/32/2/211/4064178>
- Lindert, Kathy, Tina George Karippacheril, Inés Rodríguez Caillava et Kenichi Nishikawa Chávez (éd.). 2020. *Sourcebook on the Foundations of Social Protection Delivery Systems* [Manuel sur les fondements des systèmes de mise en œuvre de la protection sociale]. Washington, D. C. : Banque mondiale. Disponible sur : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstreams/b33300fe-008d-5579-8895-1b7e45119cd6/download>
- Lund, Frances et Smita Srinivas. 2000. *Learning from experience: A gendered approach to social protection for workers in the informal economy* [Enseignements tirés de l'expérience : une approche de la protection sociale sensible au genre pour les travailleuse•eur•s de l'informel]. Genève : OIT. Disponible sur : <https://www.wiego.org/wp-content/uploads/2019/09/Lund-Srinivas-Learning-Experience.pdf>
- Moussié, Rachel. 2017. *Les femmes travailleuses de l'économie informelle se mobilisent pour la garde d'enfants*. WIEGO. Disponible sur : <https://www.wiego.org/fr/research-library-publications/femmes-travailleuses-economie-informelle-garde-denfants/>
- Moussié, Rachel. 2020. *Étendre les services de garde d'enfants aux travailleurs et travailleuses de l'économie informelle : enseignements politiques tirés des expériences nationales*. Note de synthèse n° 3 de l'OIT et de WIEGO. Disponible sur : https://www.ilo.org/sites/default/files/wcmsp5/groups/public/%40dgreports/%40gender/documents/briefingnote/wcms_741062.pdf
- MTE et UTEP. 2022. *MTE : Les centres de garde d'enfants des travailleuse•eur•s de l'informel fournissent des services essentiels lors de la pandémie de la COVID-19 en Argentine*. Disponible sur : https://www.wiego.org/wp-content/uploads/2022/06/UTEP_MTE_ShortReport_EN.pdf
- Nicolson, Greg. « Victory: ConCourt finally upholds domestic workers' right to compensation and dignity » [Victoire : la Cour constitutionnelle confirme enfin le droit des travailleuses domestiques à une rémunération et à la dignité]. Daily Maverick, 19 novembre 2020. Disponible sur : <https://www.dailymaverick.co.za/article/2020-11-19-victory-concourt-finally-upholds-domestic-workers-right-to-compensation-and-dignity/>
- OCDE. 2021. *Coopération pour le développement 2021 : Pour une transformation numérique juste*. Paris : OCDE. Disponible sur : https://www.oecd.org/fr/publications/cooperation-pour-le-developpement-2021_a512ab8e-fr/full-report.html
- ONU Femmes. 2015. *Le progrès des femmes dans le monde 2015-2016 : transformer les économies, réaliser les droits*. Disponible sur : <https://www.unwomen.org/fr/digital-library/publications/2015/4/progress-of-the-worlds-women-2015>
- Sabaa, Susan et Dela Quarshie-Twum. 2021. *Lignes directrices et normes pour les garderies situées sur les marchés et aux alentours au Ghana*. Ville focale Accra. WIEGO. Disponible sur : <https://www.wiego.org/wp-content/uploads/2022/10/ECCD%20Guidelines%20ACCRA%20final%20web.pdf>
- StreetNet International. 2024. *Digitalisation de la protection sociale : 4 leçons clés à retenir*. Disponible sur : <https://fr.streetnet.org.za/2024/10/18/digitalisation-of-social-protection-4-key-lessons-learned/>
- Tesliuc, Emil, Margaret Grosh, Azedine Ouerghi et Carlo del Ninno. 2008. *For Protection and Promotion: The Design and Implementation of Effective Safety Nets* [Pour la protection et la promotion : conception et mise en œuvre de filets de sécurité efficaces]. Washington, D. C. : Banque mondiale. Disponible sur : <https://openknowledge.worldbank.org/entities/publication/0eb7f5f5-5ead-54a1-867c-a2741e22c864>
- Ulrichs, Martina. 2016. *Informality, women and social protection: identifying barriers to provide effective coverage* [Informalité, femmes et protection sociale : identifier les obstacles pour fournir une couverture efficace]. Document de travail d'ODI n° 435. Disponible sur : <https://cdn.odi.org/media/documents/10525.pdf>

WIEGO. 2018. *Projet Cuidar : Cartographie des risques sanitaires pour les récupérateur·eur·s de matériaux*. Résumé des conclusions principales. WIEGO. Disponible sur : <https://www.wiego.org/wp-content/uploads/2019/09/Dias-Ogando-Project-Cuidar-Health-Mapping.pdf>

WIEGO. 2024. *Garde d'enfants sur les marchés*. Disponible sur : <https://www.wiego.org/wp-content/uploads/2024/11/garde-enfants-marche-afrique-sud-ghana-rwanda.pdf>

WIEGO et FITD. 2021. *Travailleuses domestiques et protection sociale au Madhya Pradesh*. Note d'information sur les politiques n° 24 de WIEGO. Disponible sur : <https://www.wiego.org/wp-content/uploads/2021/11/WIEGO%20Policy%20Brief%20N24%20Madhya%20Pradesh%20for%20web.pdf>

À propos de WIEGO

Femmes dans l'Emploi Informel : Globalisation et Organisation (WIEGO, pour son sigle en anglais) est un réseau mondial consacré à promouvoir l'autonomisation des personnes travailleuses démunies – en particulier des femmes – dans l'économie informelle afin de garantir leurs moyens de subsistance. Nous considérons que toutes les personnes travailleuses doivent avoir les mêmes droits, opportunités économiques et protections, ainsi qu'être en mesure de s'exprimer sur un pied d'égalité. Pour favoriser le changement, WIEGO vise à améliorer les statistiques et élargir les connaissances sur l'économie informelle, à créer des réseaux et renforcer les capacités des organisations des travailleuses et travailleurs de l'informel et, en collaboration avec ces réseaux et organisations, à influencer les politiques locales, nationales et internationales. Visitez <http://www.wiego.org/fr>



Femmes dans l'Emploi Informel :
Globalisation et Organisation